



Communiqué de presse



Emetteur : Direction de la Communication et de l'Information

Date : 3 juin 2020

Objet : Relance des chantiers dans le Loiret

Soutien aux entreprises du BTP

Près de 100 M€ consacrés par le Département pour la reprise des chantiers du territoire

Ce mercredi 3 juin à 8h, le Président Gaudet, accompagné d'Alain Touchard, vice-Président en charge des Bâtiments, des Routes, Canaux et Déplacements, ont accueilli les professionnels du Bâtiment à l'Hôtel du Département. L'objectif ? Présenter la relance des chantiers du territoire pour soutenir les entreprises du secteur. Depuis le début du confinement, et à ce jour, le Département a passé commande à 58 entreprises pour un budget de 99,3 M€.

L'ensemble des chantiers suspendus durant le confinement ont repris. Par exemple, le chantier du collège Orléans Nord-Est a redémarré le 6 avril et celui de la réfection de la RD928 à Pithiviers a repris le 27 avril.

D'autres chantiers ont également été lancés : la construction du collège de Dadonville le 4 mai, le programme 2020 d'entretien des RD le 11 mai, ou encore la construction du collège de Pithiviers le 25 mai. Les travaux d'aménagement de l'échangeur de Fay-aux-Loges démarreront eux en juin.

De nouveaux chantiers bâtimentaires restent à engager et représentent 15,7 M€, dont un tiers sera réglé en 2020. Pour exemple, la restructuration du collège de Tigly, les chantiers de gros entretien et de réparation des collèges, etc. De plus, 6,4 M€ seront consacrés en 2020 pour les travaux sur la tangentielle, les travaux de réfection du pont du Moulin Bardin sur la RD 2007 à Amilly, la création d'un giratoire sur la RD2020 à Artenay et sur la RD 59 à Sully-sur-Loire.

« Notre priorité est de régler prioritairement les PME et TPE et d'augmenter l'avance versée en début de chantier pour faciliter la trésorerie et la commande de fournitures », indique Marc Gaudet. L'objectif est de « relancer l'activité économique tout en assurant la sécurité sanitaire des salariés » précise Alain Touchard.

En avril, 27 entreprises étaient à nouveau présentes sur 39 chantiers départementaux, représentant un budget de 22 M€ pour la collectivité. En mai, 37 entreprises avaient repris 148 chantiers, représentant un budget de 74 M€. Entre le 17 mars et aujourd'hui, le Département a passé commande à 58 entreprises pour un budget de 99,3 M€.

Suite à la publication du guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie Covid-19, le Loiret a recommandé aux entreprises du BTP de prendre en compte les préconisations et consignes parus dans le manuel et a souhaité accompagner toutes les entreprises titulaires se déclarant en capacité de reprendre progressivement ou totalement leurs prestations, dans les meilleures conditions d'exécution, d'hygiène et de sécurité.

Contact presse :
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr